

STRASBOURG

Piloter un projet de salle de consommation à moindres risques ou comment « conjuguer les contraires »

Résumé

La Ville de Strasbourg est engagée de longue date en matière de réduction des risques auprès des usagers de drogues ; lors de la précédente campagne municipale, le Maire s'était engagé à expérimenter un projet de salle de consommation à moindres risques dès lors que cela était juridiquement possible. La nouvelle loi de santé publiée en janvier 2016 permet cette expérimentation. Le projet de présentation porte sur :

- le pilotage transversal du projet par le service santé et les interactions avec l'ensemble des services de la Ville concernés ;
- la dimension immobilière et financière du projet, l'interface avec la Direction de la construction et du patrimoine bâti, alors que le service santé n'est naturellement pas un service « bâtisseur » mais de services aux personnes et que le niveau national ne prévoyait aucune source de financement en matière d'investissement ;
- la dimension tranquillité publique : le partenariat interne avec la Délégation sécurité/prévention concernant un projet innovant, sujet à représentations et positionnements parfois perçus comme inconciliables ;
- la dimension communication, avec une volonté de « normaliser » le projet ; le partenariat avec la Direction de territoire concernée et la stratégie de concertation prévue avec les riverains
- la dimension relations internationales, en lien avec la vocation franco-allemande du projet ;

Autres services/délégations impliqués :

Direction de la construction et du patrimoine bâti, Direction des Finances et de la Programmation, Délégation sécurité/prévention, Direction de la police municipale, Délégation Relations internationales et communication, Direction Urbanisme et Territoires

Éléments de réussite/apprentissage utiles aux autres villes :

- force du plaidoyer pour la construction d'un langage commun ;
- richesse des compétences transversales pour faire aboutir le projet dans toutes ses dimensions ;
- légitimer le service santé dans son rôle de pilote et respecter la place de chacun dans le projet ;

Auteur(s) : François JOUAN, Chef du service Promotion de la santé de la personne, chef du service soutien à l'autonomie par intérim, 03 68 98 64 42, francois.jouan@strasbourg.eu et Mathieu HILD

Nom de la personne qui présentera la communication: François JOUAN